

BULLETIN D'ADHÉSION Collectivité

Pour l'année

NOM de la structure :

.....
.....

⁽¹⁾ adhère

⁽¹⁾ renouvelle son adhésion

(1) cocher la formule adéquate

à l'Association « Demain Deux Berges » et verse la somme de : € (voir barème ci-dessous)

Nombre de représentant(s) inscrit(s)	Montant de la cotisation annuelle
1 représentant inscrit	200,00 €
2 à 4 représentants inscrits	350,00 €
5 à 10 représentants inscrits	500,00 €
+ 10 représentants inscrits	1 000,00 €

Liste des représentants de la structure inscrits comme membre de l'association		
N°	Nom et Prénom	Adresse mail (écrire lisiblement)
1		
2		
3		
4		
5		

Pour un nombre de représentants au-delà de 5 joindre un tableau complémentaire.

Règlement par :

⁽¹⁾ Chèque à l'ordre de « Demain deux berges » (à joindre au présent bulletin)

⁽¹⁾ Mandat (copie à transmettre par mail avec le présent bulletin)

⁽¹⁾ Virement (envoi par mail du présent bulletin) **A privilégier**

(1) cocher la formule adéquate

Coordonnées bancaires de l'association Demain Deux Berges :

Crédit Agricole Toulouse et Midi-Toulousain – Agence de l'Isle-en-Dodon					
IBAN	BIC	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
FR76 1310 6005 0010 1437 1215 136	AGRIFRPP831	13106	00500	10143712151	36

Demain Deux Berges est une association Loi 1901 enregistrée sous le n° W311002667 à la sous-préfecture de Saint-Gaudens
Nouvelle parution au Journal Officiel : 17 septembre 2011 – n° SIRET : 534 810 486 00017

Coordonnées de la structure :

Nom du représentant légal, en qualité de :

.....

Adresse :

.....
.....

Association Demain Deux Berges

Code postal - Ville :

.....
.....

Tél. fixe : Tél. port. :

.....

Site internet :

.....
.....

J'ai pris connaissance des statuts de l'association, de son règlement intérieur et de la charte d'utilisation du groupe de discussion, je les accepte et je m'engage à les respecter.

Cette fiche est à envoyer par mail au Trésorier de l'association (treso.demain2berges@gmail.com)